

Communiqué conjoint

à l'occasion de la visite de travail de M. Abdelkader Messahel, Ministre des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire en Afrique du Sud

1. Le 29 août 2018, SEM le Ministre Lindiwe Sisulu a reçu le Ministre des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire, S.E.M. Abdelkader Messahel, en visite de travail en Afrique du Sud.
2. Au cours de leurs discussions, les deux Ministres ont rappelé avec émotion les liens historiques et fraternels entre l'Afrique du Sud et l'Algérie, reconnaissant que ces liens ont été forgés pendant la lutte de libération contre le colonialisme et l'apartheid lorsque l'Algérie a soutenu et formé des cadres des mouvements de libération, y compris l'ancien Président Nelson Mandela.
3. Les Ministres ont noté que leur réunion a eu lieu au moment où l'Afrique du Sud célébrait le centenaire de l'ancien Président Mandela.
4. Les deux ministres ont procédé à un échange de vues sur un large éventail de questions bilatérales, continentales et internationales d'intérêt commun.
5. Les ministres se sont dits satisfaits de la qualité et de la profondeur de la coopération bilatérale entre les deux pays, qui continue de faire preuve d'un dynamisme croissant. À cet égard, les deux ministres ont reconnu l'existence de 33 accords et mémorandums d'entente bilatéraux couvrant un large éventail de domaines tels que le commerce et l'industrie, la diplomatie, la défense, l'énergie, les arts et la culture, le sport, la science et la technologie, l'éducation, la santé, etc.
6. Les deux ministres ont souligné l'importance stratégique de la Commission binationale (CBN) en tant que mécanisme bilatéral structuré pour coordonner et forger la coopération bilatérale et le partenariat entre les deux pays. À cet égard, les deux ministres ont convenu de la nécessité de tenir la septième session de la CBN à une date et à un lieu mutuellement convenu.
7. Les ministres ont noté la coopération économique et sociale croissante. À cet égard, ils ont convenu de la nécessité d'accorder une attention particulière à la coopération économique par le biais d'initiatives en matière de commerce et d'investissement.
8. Sur les questions continentales, les deux ministres ont discuté de la question du Sahara occidental et réaffirmé leur position, à savoir la réalisation du droit à

l'autodétermination du peuple sahraoui et la décolonisation du Sahara occidental et le règlement rapide du conflit conformément à la légalité internationale.

9. Les deux ministres ont exprimé leur plein appui et leur confiance dans les efforts de l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour le Sahara occidental, l'ancien Président SEM Joaquim Chissano du Mozambique et de leur engagement en faveur d'une mise en œuvre rapide de la décision Assembly/AU/ Dec.677(XXX) du 30^{ème} Sommet de l'Union africaine, appelant les deux États membres, le Royaume du Maroc et la République Arabe Sahraouie Démocratique, à s'engager sans conditions préalables dans des négociations directes et sérieuses pour mettre fin à leur conflit.

10. Les deux ministres ont souligné qu'avec son admission à l'UA, le Royaume du Maroc a l'obligation de respecter les principes et objectifs énoncés dans l'Acte constitutif de l'UA, notamment la nécessité de respecter les frontières héritées à l'indépendance.

11. Les deux ministres ont exprimé leur plein appui et leur confiance dans les efforts déployés par l'Envoyé Personnel du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sahara occidental, S.E.M. Horst Kohler, pour amener le Front Polisario et le Royaume du Maroc à reprendre les négociations directes de bonne foi et sans conditions préalables et pour mobiliser la communauté internationale pour mettre en œuvre toutes les résolutions des Nations Unies sur le Sahara occidental.

12. Les ministres ont également procédé à un échange de vues sur la situation politique et sécuritaire sur le continent et ont noté avec préoccupation l'instabilité et les conflits persistants dans certaines parties du continent. Les deux ministres ont condamné avec la plus grande fermeté toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme.

13. Les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de travailler ensemble à la recherche d'une paix durable, de la stabilité et du développement sur le continent.

14. Les deux ministres ont noté les progrès notables accomplis par le continent pour faire progresser l'intégration continentale, comme en témoigne la signature de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ils ont félicité les États membres qui ont signé l'accord et ont exhorté les États membres qui ne l'ont pas encore fait à le signer et à le ratifier dans les

plus brefs délais. Les ministres ont également observé que la zone de libre-échange continentale facilitera grandement le commerce et les investissements intra-africains.

15. Les deux ministres ont, en outre, appelé à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et de son Plan d'action, ainsi qu'à la nécessité urgente de poursuivre l'Agenda 2030 pour le développement durable.

16. Les deux ministres se sont déclarés préoccupés par la détérioration de la sécurité et de la situation humanitaire dans le territoire palestinien occupé. À cet égard, ils ont réaffirmé leur soutien à une solution durable et juste à la question palestinienne et ont réaffirmé le droit inaliénable du Peuple palestinien à créer un État indépendant avec d'El-Qods comme capitale.

Les deux ministres ont réitéré leur position commune sur la nécessité de promouvoir le multilatéralisme et la coopération Sud-Sud. À cet égard, ils ont également réitéré leur appel pour que la réforme du système de gouvernance mondial soit plus équitable et plus représentative de tous les peuples du monde, en particulier le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

18. Le Ministre Messahel, au nom de sa délégation, a félicité l'Afrique du Sud pour son élection au Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) en tant que membre non permanent pour la période 2019-2020. En réponse, la ministre Sisulu a exprimé sa reconnaissance au Ministre Messahel pour le soutien de l'Algérie à la candidature de l'Afrique du Sud au CSNU.

19. Les deux ministres sont convenus de tenir des consultations régulières chaque fois que cela est jugé nécessaire.

20. En conclusion, S.E.M. Le ministre Messahel a également exprimé sa satisfaction de visiter l'Afrique du Sud lors du mois de la femme et lors de la célébration du centenaire des icônes Nelson Rolihlahla Mandela et Mama Albertina Sisulu, et invité S.E.Mme La ministre Lindiwe Sisulu a effectuer une visite de travail en Algérie. S.E.Mme la Ministre a accepté l'invitation avec grand Plaisir.

Fait à Cape Town

Le 29 août 2018